

Date de dépôt : 20 janvier 2020

Rapport

de la commission des travaux sur le rapport du Conseil d'Etat au Grand Conseil sur l'avancement de la réalisation de la liaison ferroviaire Cornavin – Annemasse via La Praille et les Eaux-Vives

Rapport de majorité de M. François Lefort (page 1)

Rapport de minorité de M. François Baertschi (page 18)

RAPPORT DE LA MAJORITÉ

Rapport de M. François Lefort

Mesdames et
Messieurs les députés,

Ce rapport divers a été traité par la commission des travaux lors de sa séance du 25 juin 2019, sous la présidence de M. Jacques Béné. Les travaux se sont tenus en présence de M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat (DI), M. Thomas Humbert, responsable du budget des investissements (DF), et de M. Stefano Gorgone, secrétaire scientifique (SGGC). Le procès-verbal en a été tenu avec rigueur par M. Sébastien Pasche, que nous remercions.

Mémorial

Ce rapport divers a été déposé le 22 mai 2019 et renvoyé par le Grand Conseil à la commission des travaux en date du 7 juin 2019.

Lors de la même séance de la commission des travaux, le département, représenté par M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat (DI), accompagné de M. Jean-Baptiste Ferey, secrétaire général adjoint (DI), M. Antoine Da Trindade, directeur CEVA, et M. Cédric Joseph, ingénieur cantonal, a d'abord présenté le point CEVA trimestriel n° 18 de juin 2019.

Suite à cette présentation, le président a proposé aux commissaires de poser des questions aux auditionnés présents sur le RD 1276. Aucun commissaire n'a posé de question sur ce RD 1276.

Le RD 1276 a ensuite été traité en présence de M. Dal Busco, seul, les auditionnés s'étant retirés.

Un commissaire UDC observe que la commission a eu aujourd'hui un point trimestriel sur le début de l'année 2019 alors que le RD 1276 concerne l'année 2018 ; il demande l'audition du département sur cet objet.

Un commissaire Vert estime que le CEVA a fait de toute manière l'objet de présentations trimestrielles en 2018, qu'elles devraient être jointes au rapport et qu'il suffit de se référer aux points trimestriels CEVA présentés en commission en 2018.

Le président met aux voix l'audition du département :

Oui :	3 (2 MCG, 1 UDC)
Non :	12 (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR)
Abstentions :	–

L'audition est refusée.

Procédure de vote

Le président met aux voix la prise en considération du RD 1276 :

Oui :	12 (1 EAG, 3 S, 2 Ve, 2 PDC, 4 PLR)
Non :	1 (1 MCG)
Abstentions :	2 (1 MCG, 1 UDC)

Le RD 1276 est accepté.

Ce rapport divers a été accepté par la commission des travaux, qui préavisé un débat de catégorie II et recommande au Grand Conseil d'accepter également ce rapport divers.

Annexes

- Les bulletins CEVA trimestriel de l'année 2018, soit les n^{os} 13, 14, 15 et 18 sont disponibles sous le lien suivant :

<https://www.ceva.ch/category/documentation/ceva-trimestriel/>

- Sont par ailleurs annexées les présentations du projet CEVA à la commission des travaux du 12 juin 2018 et du 4 décembre 2018.



Etat des travaux
Antoine Da Trindade

Commission des travaux
12 juin 2018

Projet CEVA



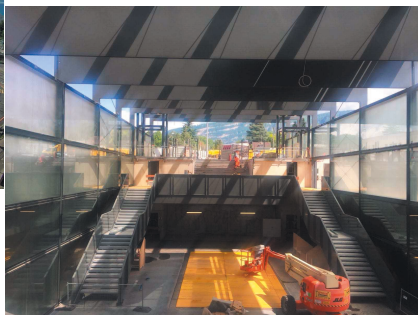
CEVA

Commission des travaux - 12.06.2018

1



Halte de Carouge-Bachet: pose des briques de verre



CEVA

Commission des travaux - 12.06.2018

2

Halte de Carouge-Bachet: travaux plateforme route St Julien



Issue de secours Drize

Creuse galerie de liaison puits-tunnel. Jointure avec tunnel réalisée le 08.06.18



Issue de secours Tir-au-Canon



CEVA

Commission des travaux - 12.06.2018

5

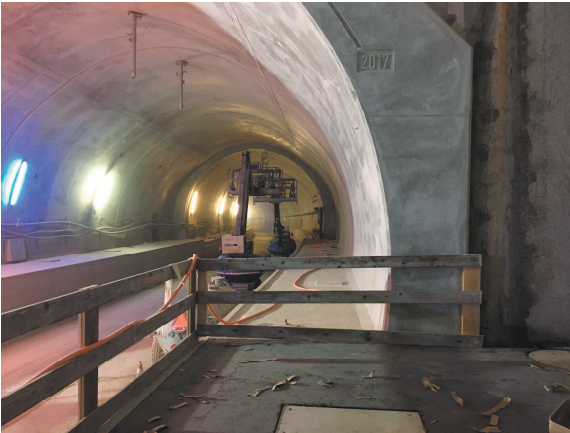
Val d'Arve: travaux tranchée couverte de liaison



CEVA

6

Tunnel de Champel: génie civil terminé, démarrage techfer



CEVA

7

Halte de Champel : aménagements niveau quais



CEVA

Com



Gare des Eaux-Vives: émergence Frank-Thomas, niveau quai



CEVA

9



Halte de Chêne-Bourg



10

Voie verte: secteur Grange-Canal, finitions escaliers



CEVA

Voie verte: mobilier urbain installé

→ Secteurs Chêne-Bougeries, Ch. Montagne et Thônex, Jussy/Foron



CEVA

Techfer, zone frontière- Eaux-Vives: pose des voies



Procédures DFL : situation

Etat de situation 12.06.2018 Procédure d'approbation des plans et oppositions

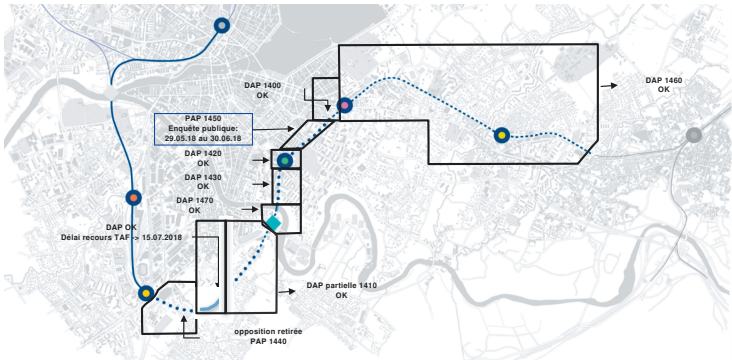
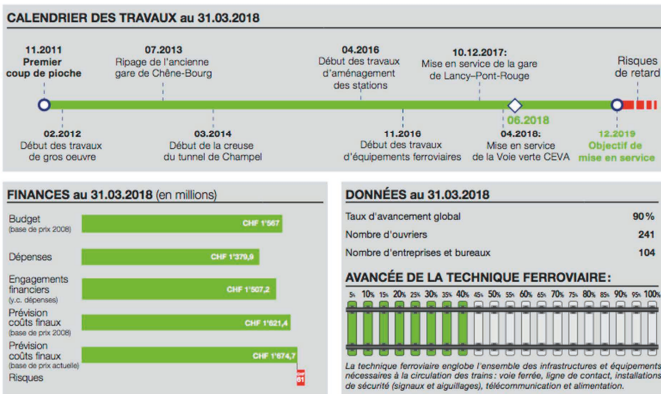




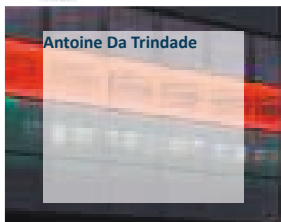
Tableau de bord



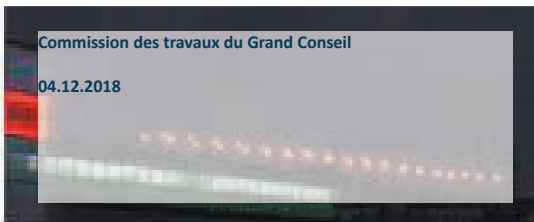
CEVA

Commission des travaux - 12.06.2018

ANNEXE 2

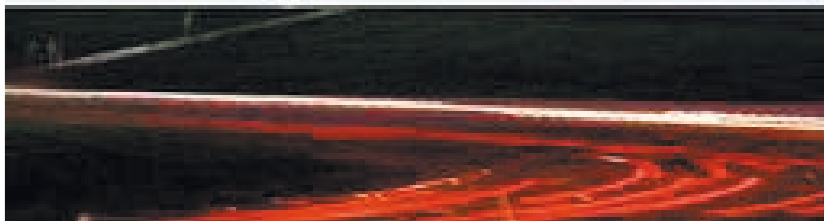


Antoine Da Trindade



Commission des travaux du Grand Conseil

04.12.2018



CEVA

Commission des travaux - 04.12.2018

1



Halte de Lancy-Bachet :



CEVA

Commission des travaux - 04.12.2018

2



Halte de Lancy-Bachet: travaux plateforme route St Julien



Issue de secours Drize

Edicule – mur en béton matricé



Issue de secours Tir-au-Canon

Galerie entièrement excavée – Jonction avec le tunnel de Pinchat



CEVA

5

Val d'Arve: vitrage du pont



CEVA

6

Val d'Arve: vitrage du pont

CEVA



7

Tunnel de Champel : pose de la dalle flottante

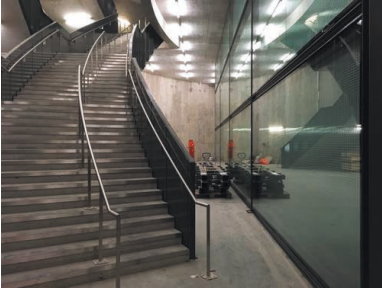
CEVA



8



Halte de Champel : aménagement de la station



CEVA

Commission des travaux - 04



Gare des Eaux-Vives: émergence Frank-Thomas



CEVA

Halte de Chêne-Bourg



CEVA

11

Techfer : tunnel de Pinchat, pose des voies et bétonnage



CEVA

12



Tableau de bord

CALENDRIER DES TRAVAUX au 30.11.2018



FINANCES au 30.09.2018 (en millions)



DONNÉES au 30.09.2018

Taux d'avancement global	94 %
Nombre d'ouvriers (en moyenne par jour)	100
Nombre d'entreprises et bureaux	44

AVANCÉE DE LA TECHNIQUE FERROVIAIRE :



La technique ferroviaire englobe l'ensemble des infrastructures et équipements nécessaires à la circulation des trains : voie ferrée, ligne de contact, installations de sécurité (signaux et aiguillages), télécommunication et alimentation.



Date de dépôt : 12 août 2019

RAPPORT DE LA MINORITÉ

Rapport de M. François Baertschi

Mesdames et
Messieurs les députés,

Il faut croire que le CEVA est un vrai tabou.

La commission des travaux a refusé que certaines questions dérangeantes puissent être posées. Pire, elle a utilisé des ruses bien peu démocratiques afin de ne pas aborder ce qui est un véritable tabou.

Après le scandale d'En Chardon et des travailleurs italiens sous-payés ainsi que d'autres scandales qui ont frappé la République, il est inacceptable qu'une véritable omerta frappe la gestion de l'Etat de Genève.

Nous aurions voulu poser les questions suivantes :

Les chantiers ont-ils été attribués de manière conforme ?

N'a-t-on pas eu affaire à du dumping salarial ? N'a-t-on pas discriminé des entreprises genevoises ?

J'aurais également voulu connaître certaines informations sur les sociétés qui ont obtenu des mandats sur le chantier du CEVA.

Peine perdue. Le silence a régné.

C'est à croire que les intérêts de Genève n'intéressent pas les membres de la commission des travaux du Grand Conseil. Parce qu'on ne trouble pas l'union sacrée d'une écologie dévoyée et de l'affairisme.

Nous aurions voulu avoir des éclaircissements également sur certaines plus-values foncières. Ces réponses n'ont pas pu être apportées parce qu'on a empêché qu'elles fussent posées.

Et, comble de la fourberie, les hauts fonctionnaires chargés du CEVA ont quitté la salle de commission au moment où allait être traitée cette question. De qui se moque-t-on ?

Poussant la fourberie encore plus loin, certains commissaires, qui ne sont pas très forts, ont prétexté que ces questions étaient motivées par des objectifs mercantiles, dus à la somme que recevra le député rapporteur.

Ceux qui me connaissent vraiment savent que l'argent n'est pas ma motivation, mais tous les moyens sont bons pour salir.

J'ai d'ailleurs versé comme don à une association à but non lucratif la somme de 200 francs et je m'engage à la compléter si la somme attribuée pour ce rapport de minorité est plus importante.

Je suis fondamentalement choqué par les procédés de certains qui visent à dénaturer le travail parlementaire.

Dans ces cas, comme dans d'autres, les caisses maladie par exemple, il convient de résister sans faiblir pour obtenir la transparence.